

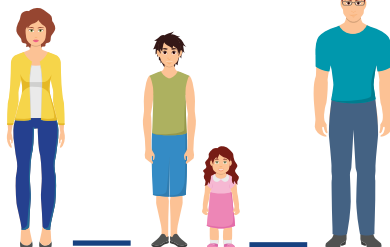
SÉPARATION



CHECKLIST DES DÉMARCHES

ORGANISMES FINANCIERS, EMPLOI ET SCOLARITÉ

LA CAF
EST À VOS
CÔTÉS



ORGANISMES FINANCIERS, EMPLOI ET SCOLARITÉ

Banque

- Désolidariser les comptes joints.
- En parallèle, ouvrir un compte bancaire individuel à son nom si la personne n'en a pas déjà un.
- Déclarer le changement d'adresse postale.
- La séparation ne dispense pas de rembourser les crédits. Se renseigner auprès de sa banque.
- Supprimer les procurations.
- Faire le point sur son budget.
- Si besoin, (re)déposer un dossier de surendettement à son nom.
Peut être utile s'il y a des crédits en cours (prêt maison) pour une éventuelle suspension des mensualités dans la perspective d'une vente.

Organismes de crédits

- Revoir les modalités de remboursement.
- Si changement de compte transmettre un RIB.
- Résilier les obligations de caution selon les conditions prévues au contrat.
- Si prêt renouvelable ou revolving : résilier votre engagement si vous ne possédez pas les cartes d'achat.

Centre des impôts

- Transmettre un RIB si changement de compte.
- Déclarer le changement d'adresse (si besoin).
- Vérifier comment compter les enfants à charger et comment déclarer, comment déclarer la pension alimentaire (attention particularité en cas de résidence alternée).

Employeur ou Pôle Emploi

- Transmettre un RIB si changement de compte.
- Déclarer le changement d'adresse (si besoin).
- Se renseigner sur des possibilités d'aides en matière d'action sociale (comité d'entreprise...).

Établissements scolaires des enfants

- Transmettre un Rib si changement de compte (si besoin).
- Déclarer le changement d'adresse (si besoin).
- Organiser la transmission des informations relatives à la vie scolaire (bulletins de notes, livrets scolaires, réunions...).
- Se renseigner sur les bourses scolaires, fonds sociaux collégiens et lycéens, secours départementaux des enseignements secondaires et supérieurs du Conseil départemental, l'aide au transport des élèves internes...